

Reçu le 10 septembre 2008

J'ai bien reçu votre courriel que j'ai lu avec attention. En réponse à votre question je puis vous communiquer que l'Islam fût légalisé comme religion officielle par la loi du 9 juillet 1974. Ce n'est pas le gouvernement mais le parlement qui a reconnu cette religion.

Meilleures salutations

Jo VANDEURZEN.